

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
2024

Bilan financier 2023

Table des matières

I.	Compte de résultats	3
A.	Exercice 2023.....	3
B.	Analyse des recettes.....	3
C.	Analyse des dépenses.....	5
II.	Bilan comptable.....	7
A.	Exercice 2023.....	7
B.	Analyse du bilan comptable	7
III.	Analyse du prévisionnel 2023 / réel 2023	8
A.	Analyse des recettes prévisionnelles / réelles	8
B.	Analyse des dépenses prévisionnelles / réelles	9
IV.	Analyse financière	10
A.	Répartition des recettes	10
B.	Répartition des dépenses.....	11
C.	Analyse des adhésions et du prix libre	13
D.	Analyse des recettes liées à la vente de vélos.....	15
V.	Budget prévisionnel 2024.....	17
A.	Recettes prévisionnelles 2024.....	17
B.	Dépenses prévisionnelles 2024	18
C.	Aléas prévisionnels 2024.....	20
D.	Résultat prévisionnel 2024.....	20
VI.	Conclusion	21

I. Compte de résultats

A. Exercice 2023

L'association présente un résultat positif de 11 171,63 € au 31 décembre 2023, correspondant à la différence entre les recettes et les charges.

	2021 réel	2022 réel	2023 réel
RESULTAT	-1 480,10 €	-7 170,30 €	11 171,63 €

B. Analyse des recettes

Code	PRODUITS	2021 réel	2022 réel	2023 réel
756	Cotisations (prix libre)	11 137,06 €	7 988,26 €	9 796,50 €
7588	Autres produits de la générosité du public	12 819,95 €	9 292,56 €	11 097,82 €
701	Vente de produits finis	11 502,00 €	9 034,50 €	12 121,00 €
7780	Manifestations exceptionnelles	452,40 €	636,39 €	1 391,03 €
0	Sous-total recettes non lucratives	35 911,41 €	26 951,71 €	34 406,35 €
707	Vente de marchandises	4 153,50 €	2 977,40 €	3 724,00 €
758	Produits divers de gestion courante	727,07 €	1 822,20 €	2 407,32 €
706	Prestations de services	9 544,36 €	11 385,00 €	10 075,00 €
7780	Manifestations régulières (BAV)	0,00 €	412,00 €	0,00 €
0	Sous-total recettes lucratives (concurrentielles)	14 424,93 €	16 596,60 €	16 206,32 €
-	Adhésion Ville de Lyon	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
-	FDVA	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €
-	Fondations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
-	Grand Lyon	0,00 €	14 186,20 €	26 079,80 €
-	Indemnités chômage partiel	0,00 €	1 546,00 €	0,00 €
740	Sous-total subventions reçues	3 000,00 €	19 732,20 €	29 079,80 €
0	TOTAL RECETTES	53 336,34 €	63 280,51 €	79 692,47 €

Les recettes s'élèvent à 79 692,47 € et ont augmenté de 26 % par rapport à l'année dernière.

Concernant les recettes non lucratives, elles sont en hausse de 28% en 2023 comparé à 2022. La vente de vélos a notamment augmenté de 34% cette année. La fermeture de l'atelier pendant les 3 mois de travaux dans le local l'été dernier avait fortement impacté notre activité.

25% de fermeture sur l'année avait impacté d'environ 25% les recettes liées à la fréquentation de l'atelier (prix libre des adhésions, prix libre de la générosité du public, vente de vélos). Cette baisse a été rattrapée, avec une ouverture tout au long de l'année. Les recettes sont similaires à l'année 2021, année de fonctionnement normal. Les travaux n'ont visiblement pas impacté la fidélité des adhérents et ce serait une bonne nouvelle pour l'association.

Concernant les recettes lucratives, elles sont similaires à 2022. Les prestations avaient été identifiées depuis le bilan 2021 comme un poste permettant d'assurer la santé financière de l'association. En 2022 et 2023, ce poste s'élève à 10 000 – 11 000 € de recette.

La vente de pièces neuves se situe entre les recettes de 2021 et celles de 2022. Comparé à 2020, ce poste de recette est en baisse et ne constitue pas pour l'association une importante source de revenus. Ce choix volontaire semble se confirmer sur la durée, au vu de nos valeurs et malgré l'augmentation du prix des pièces neuves dans le commerce.

Concernant les subventions, elles sont bien plus élevées que dans les bilans précédents. Nous avons pour la deuxième année consécutive constitué un dossier de subvention auprès de la Métropole du Grand Lyon. L'aide demandée en 2023 a été composée comme suit :

- Frais d'investissement 7 000 € (ameublement, achat de pieds d'atelier, outillage, matériel informatique)
- Frais de fonctionnement 13 000 € (rémunération du personnel pour récupération de vélos, coordination et animation)

Au 31/12/2023, ont été reçus 26 079,80 €, dont :

- 6 079,80€ de reste à payer de la subvention 2022 (non saisi dans la compta 2022).
- 10 000 € d'acompte de la subvention 2023.
- 10 000 € de reste à payer de la subvention 2023 qui seront payés en 2024. Le reste à payer a été saisi comme une créance 2023, elle apparaît donc dans le bilan 2023 même si elle sera perçue en 2024 (bilan plus réaliste que celui réalisé en 2022).

Si on faisait apparaître le reste à payer 2022 dans le bilan 2022, le total des recettes 2022 s'élèverait à 69 360,31 € et celui des recettes 2023 à 73 612,67 €. Les recettes ont donc réellement augmenté de 6 % par rapport à l'année dernière.

PRODUITS	2022 réel	2023 réel
Sous-total recettes non lucratives	26 951,71 €	34 406,35 €
Sous-total recettes lucratives (concurrentielles)	16 596,60 €	16 206,32 €
Adhésion Ville de Lyon	3 000,00 €	3 000,00 €
FDVA	1 000,00 €	0,00 €
Fondations	0,00 €	0,00 €
Grand Lyon	20 266,00 €	20 000,00 €
Indemnités chômage partiel	1 546,00 €	0,00 €
Sous-total subventions reçues	25 812,00 €	23 000,00 €
TOTAL RECETTES	69 360,31 €	73 612,67 €

Le résultat serait le suivant, et reste cependant très positif pour l'année 2023 :

	2022 réel	2023 réel
RESULTAT	-1 090,50 €	5 091,83 €

C. Analyse des dépenses

Code	CHARGES	2021 réel	2022 réel	2023 réel
607	Achat de marchandises	3 004,68 €	1 681,54 €	3 520,17 €
604	Achat d'études et prestations de services	119,88 €	6 710,76 €	2 823,81 €
6021	Achat de nourriture pour l'asso	792,56 €	531,03 €	851,74 €
6071	Achat de marchandises alimentaires destinées à la revente	357,21 €	872,43 €	923,19 €
6068	Autre matières et fournitures	2 496,04 €	4 128,01 €	4 791,45 €
6061	Fourniture non stockables	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0	Sous-total achats	6 770,37 €	13 923,77 €	12 910,36 €
625	Déplacements missions réceptions	174,76 €	745,14 €	868,95 €
6081	Frais liés à la récupération de vélos	859,31 €	870,73 €	976,13 €
0	Sous-total déplacements	1 034,07 €	1 615,87 €	1 845,08 €
6411	Rémunération du personnel	29 582,72 €	32 281,22 €	31 200,00 €
6451	Cotisations URSAFF	11 382,00 €	12 623,00 €	13 861,00 €
6414	Indemnités et avantages divers (IKV, FMD, ...)	800,00 €	0,00 €	800,00 €
6333	Participation des employeurs à la formation pro continue	170,00 €	1 300,00 €	2 858,98 €
0	Prime d'intéressement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6413	Primes et gratifications	200,00 €	0,00 €	0,00 €
6452	Cotisations aux mutuelles	844,10 €	1 178,84 €	1 187,04 €
6475	Pharmacie et médecine du travail	0,00 €	226,80 €	237,60 €
0	Sous-total personnel	42 978,82 €	47 609,86 €	50 144,62 €
627	Services bancaires	95,03 €	138,01 €	171,84 €
626	Frais postaux et télécommunication	25,00 €	0,00 €	0,00 €
6064	Fournitures administratives	6,05 €	11,58 €	1 212,39 €
661	Sous-traitance générale	2 340,00 €	3 109,14 €	0,00 €
0	Sous-total administratif	2 466,08 €	3 258,73 €	1 384,23 €
613	Location immobilières	630,00 €	2 139,17 €	1 131,97 €
616	Prime d'assurance	630,91 €	618,78 €	645,99 €
0	Sous-total immobilier	1 260,91 €	2 757,95 €	1 777,96 €
628	Cotisations à d'autres associations	50,00 €	1 182,10 €	314,40 €
623	Publicité, publication, relations publiques	88,80 €	60,00 €	0,00 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00 €	0,00 €	0,00 €
6238	Divers	167,39 €	42,53 €	144,19 €
0	Sous-total autre	306,19 €	1 284,63 €	458,59 €
0	TOTAL DEPENSES	54 816,44 €	70 450,81 €	68 520,84 €

Les dépenses s'élèvent à 68 520,84 € en 2023. Avant 2022, l'association dépensait autour de 50 000 € par an. Même si les dépenses de l'année 2023 sont légèrement en baisse comparé à 2022 (-3%), cela montre la pérennisation de dépenses plus importantes.

Cette année encore, la subvention du Grand Lyon a permis à Change de Chaîne d'investir. Apparaissant dans les recettes, la subvention se retrouve également dans les dépenses.

Le poste des achats reste élevé en 2023, la subvention a permis d'acheter des pieds d'ateliers neufs de qualité (3 235,32€), ainsi que des nouveaux outils (290,58€). L'atelier a pu être réaménagé suite aux travaux d'agrandissement de l'été dernier, et du matériel a pour ce faire été acheté (747,40€). La subvention a également permis de remplacer les vieux ordinateurs pour nos salariés par des plus récents et performants, afin de faciliter leur travail administratif (781,48€, fournitures administratives). Nous avons également commandé un travail visuel à une graphiste lyonnaise, AMA, pour la création d'affiches pour nos 10 ans ainsi que l'impression d'un nouveau stock d'autocollants aux couleurs de Change de Chaîne (850 €).

2023 a été une année importante puisque nous avons fêté les 10 ans de l'association, sous forme de kermesse puis de soirée avec restauration et buvette ! Nous avons organisé une grande fête avec 3 groupes de musique invités (560 €), une machine à hot-dogs et à barbe à papa (410 €) et des guirlandes lumineuses pour transformer les lieux pour l'occasion (420 €).

Les frais liés à la récupération de vélos ont augmenté de 15% par rapport à 2022 et 2021. Le partenariat avec les déchetteries du SITOM est bien en place et représente une part importante des vélos que nous récupérons.

Sans subventionnement en 2023, nous perdriions 25 % de nos recettes, soit un total de 59 692,47 €. Nous n'aurions cependant pas engagé autant de dépenses d'investissement et nos dépenses totales s'élèveraient alors à 62 616,06 € (les dépenses liées au fonctionnement auraient eu lieu même sans subvention : rémunération du personnel pour récupération de vélos, coordination et animation). Le résultat de l'année serait donc de – 2 923,59 €. Le résultat est négatif mais pas catastrophique. Si la couleur politique venait à changer et que les subventions s'arrêtaient, il faudrait légèrement revoir le modèle économique pour assurer l'auto-financement de l'association. Cela ne menacerait pas pour autant l'existence de l'association.

NB : cette année le poste CLAVETTE a été subventionné à 100 % par le Grand Lyon auprès de l'association porteuse du poste, Janus France.

II. Bilan comptable

A. Exercice 2023

BILAN COMPTABLE			
Exercice 2023			
Actif			
Caisse atelier Change de Chaîne	123,15 €		
Gonettes espèces	5,00 €		
Gonettes numériques	136,74 €		
Compte courant	11 633,16 €		
Factures en attente	10 000,00 €		
Livret Bleu	29 601,29 €		
Parts Sociales Banque Populaire	15,00 €		
Stock vélos réparés	0,00 €		
Stock vélos à réparer	0,00 €		
Passif			
Report à nouveau	40 342,71 €		
<i>Dont résultat de l'exercice précédent</i>	<i>-7 170,30 €</i>		
Résultat de l'exercice courant	11 171,63 €		
TOTAL ACTIF	51 514,34 €	TOTAL PASSIF	51 514,34 €

B. Analyse du bilan comptable

La situation financière de Change de Chaîne est saine et solide. L'association dispose de près d'un an de trésorerie, permettant de voir l'avenir avec sérénité.

Depuis le changement de banque, l'épargne sur le compte courant en 2022 n'avait rien rapporté. En 2023, elle a été placée sur une épargne classique de type livret A. Les intérêts de l'année auront rapporté 590 €.

Il était question de placer cette épargne dans de l'épargne solidaire. 2024 sera peut-être l'occasion de lancer un groupe de travail afin de réfléchir à la direction à donner sur ce sujet.

Le résultat de + 11 171,63 € a gonflé notre trésorerie de 28% par rapport à 2022.

Le volet ressources humaines n'a pas été modifié en 2023, afin d'observer une année entière de fonctionnement suite à l'augmentation des salaires fin 2022. Le Forfait Mobilité Durable leur a été versé comme chaque année.

2024 sera l'occasion de réfléchir à la suite à donner au volet RH de l'association. Il était par exemple question à la création de l'association de reverser une partie des bénéfices de l'année aux salariés, et cela n'a jamais été fait. Cela sera vu au prévisionnel 2024 plus loin.

Il faudra quoi qu'il en soit prévoir un plan d'action solide pour l'année à venir, toujours dans l'objectif de parvenir à l'équilibre en fin d'année et de conserver la santé financière de l'association.

III. Analyse du prévisionnel 2023 / réel 2023

	2022 réel	Prévisionnel 2023	2023 réel	Différence
RESULTAT	-7 170,30 €	7 407,22 €	11 171,63 €	3 764,41 €

A. Analyse des recettes prévisionnelles / réelles

PRODUITS	2022 réel	Prévisionnel 2023	2023 réel	Différence
Cotisations (prix libre)	7 988,26 €	10 000,00 €	9 796,50 €	-203,50 €
Autres produits de la générosité du public	9 292,56 €	11 000,00 €	11 097,82 €	97,82 €
Vente de produits finis	9 034,50 €	10 000,00 €	12 121,00 €	2 121,00 €
Manifestations exceptionnelles	636,39 €	0,00 €	1 391,03 €	1 391,03 €
Sous-total recettes non lucratives	26 951,71 €	31 000,00 €	34 406,35 €	3 406,35 €
Vente de marchandises	2 977,40 €	3 000,00 €	3 724,00 €	724,00 €
Produits divers de gestion courante	1 822,20 €	1 000,00 €	2 407,32 €	1 407,32 €
Prestations de services	11 385,00 €	10 000,00 €	10 075,00 €	75,00 €
Manifestations régulières (BAV)	412,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total recettes lucratives (concurrentielles)	16 596,60 €	14 000,00 €	16 206,32 €	2 206,32 €
Adhésion Ville de Lyon	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €
FDVA	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fondations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Grand Lyon	14 186,20 €	26 080,00 €	26 079,80 €	-0,20 €
Indemnités chômage partiel	1 546,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total subventions reçues	19 732,20 €	29 080,00 €	29 079,80 €	-0,20 €
TOTAL RECETTES	63 280,51 €	74 080,00 €	79 692,47 €	5 612,47 €

Les recettes de 2023 sont supérieures de 5 612,47 € comparé aux prévisions faites en 2022.

Cette année et contrairement à 2022, la subvention était attendue. Les résultats supérieurs sont donc uniquement dus à notre activité.

Premier point le plus important, nous avons atteint notre objectif de l'année dernière : retrouver nos adhérents ! Les recettes associées aux cotisations et produits de la générosité du public montrent que les adhérents ont retrouvé le chemin de Change de Chaîne, et c'est une très bonne nouvelle !

La vente de vélos a été plus de 2 000 € supérieure à ce que nous avons imaginé. Cette année, beaucoup de vélos ont été mis en ligne sur un site de vente entre particuliers. Cela a très bien fonctionné et se confirme au vu des résultats 2023 !

Autre bonne nouvelle, nous avons réussi à tenir l'objectif des 10 000 € des prestations en ateliers mobiles (prestations de services). C'est un beau score alors félicitations aux salariés et bénévoles d'avoir tenu le cap !

Le service de restauration de la soirée de nos 10 ans a également très bien fonctionné, et nous n'avions pas prévu cet événement au prévisionnel (manifestations exceptionnelles).

La rencontre des salariés de l'Heureux Cyclage 2023 a cette année été réalisée sous le format de formation. Nous avons perçu 1 800 € de la part d'Uniformation pour la participation des deux salariés (produit divers de gestion courante).

Dans l'ensemble, l'année 2023 est plutôt dans la lignée de ce qui avait été imaginé (+8%).

B. Analyse des dépenses prévisionnelles / réelles

CHARGES	2022 réel	Prévisionnel 2023	2023 réel	Différence
Achat de marchandises	1 681,54 €	3 000,00 €	3 520,17 €	520,17 €
Achat d'études et prestations de services	6 710,76 €	2 000,00 €	2 823,81 €	823,81 €
Achat de nourriture pour l'asso	531,03 €	600,00 €	851,74 €	251,74 €
Achat de marchandises alimentaires destinées à la revente	872,43 €	900,00 €	923,19 €	23,19 €
Autre matières et fournitures	4 128,01 €	3 000,00 €	4 791,45 €	1 791,45 €
Fourniture non stockables	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total achats	13 923,77 €	9 500,00 €	12 910,36 €	3 410,36 €
Déplacements missions réceptions	745,14 €	800,00 €	868,95 €	68,95 €
Frais liés à la récupération de vélos	870,73 €	900,00 €	976,13 €	76,13 €
Sous-total déplacements	1 615,87 €	1 700,00 €	1 845,08 €	145,08 €
Rémunération du personnel	32 281,22 €	33 000,00 €	31 200,00 €	-1 800,00 €
Cotisations URSAFF	12 623,00 €	14 904,00 €	13 861,00 €	-1 043,00 €
Indemnités et avantages divers (IKV, FMD, ...)	0,00 €	800,00 €	800,00 €	0,00 €
Participation des employeurs à la formation pro continue	1 300,00 €	1 000,00 €	2 858,98 €	1 858,98 €
Prime d'intéressement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Primes et gratifications	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Cotisations aux mutuelles	1 178,84 €	1 200,00 €	1 187,04 €	-12,96 €
Pharmacie et médecine du travail	226,80 €	200,00 €	237,60 €	37,60 €
Sous-total personnel	47 609,86 €	51 104,00 €	50 144,62 €	-959,38 €
Services bancaires	138,01 €	150,00 €	171,84 €	21,84 €
Frais postaux et télécommunication	0,00 €	50,00 €	0,00 €	-50,00 €
Fournitures administratives	11,58 €	1 050,00 €	1 212,39 €	162,39 €
Sous-traitance générale	3 109,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total administratif	3 258,73 €	1 250,00 €	1 384,23 €	134,23 €
Location immobilières	2 139,17 €	1 200,00 €	1 131,97 €	-68,03 €
Prime d'assurance	618,78 €	618,78 €	645,99 €	27,21 €
Sous-total immobilier	2 757,95 €	1 818,78 €	1 777,96 €	-40,82 €
Cotisations à d'autres associations	1 182,10 €	1 000,00 €	314,40 €	-685,60 €
Publicité, publication, relations publiques	60,00 €	100,00 €	0,00 €	-100,00 €
Frais d'actes et de contentieux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Divers	42,53 €	200,00 €	144,19 €	-55,81 €
Sous-total autre	1 284,63 €	1 300,00 €	458,59 €	-841,41 €
TOTAL DEPENSES	70 450,81 €	66 672,78 €	68 520,84 €	1 848,06 €

Les charges de 2023 sont supérieures de 1 848,06 € par rapport aux projections faites en 2022.

Les dépenses globales liées au personnel ont été surestimées de 1 000 € l'année dernière, malgré 1 800€ de formation soudure non prévue au prévisionnel.

Concernant les différences à notre désavantage :

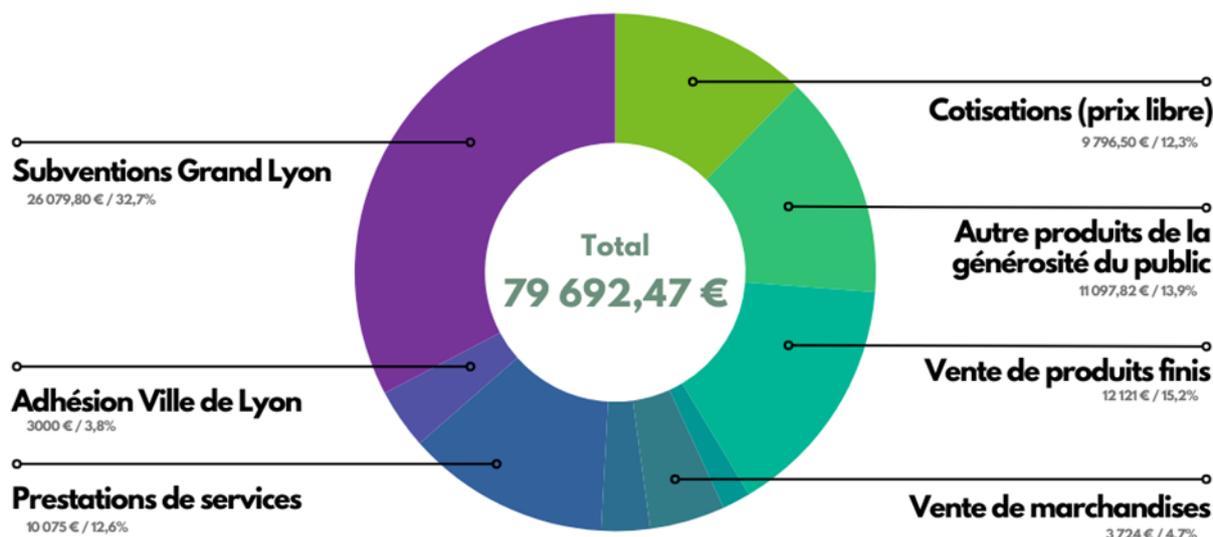
- Les dépenses liées à l'achat de marchandises ont été plus importantes du fait de l'augmentation des prix.
- Les dépenses liées aux 10 ans de l'association, non prévus au prévisionnel.
- Les pieds d'atelier VAR, plus chers que prévu.

De manière générale, les dépenses de l'année 2023 sont en adéquation avec ce que nous avons imaginé (+2,8%).

IV. Analyse financière

A. Répartition des recettes

RÉPARTITION DES RECETTES 2023



Cette année, comme 2022, les subventions publiques représentent près d'un tiers des recettes de l'association, grâce l'adhésion de la ville de Lyon, et à une subvention de plus de 26 000 € de la Métropole Grand Lyon. Cette subvention est directement liée à plusieurs postes de dépenses, tel que la rémunération du personnel, à certains achats ou encore à des prestations de communication, et a été budgété en amont. Une partie de ces dépenses pris en charge par la subvention de la Métropole auraient été présentes sans la subvention

On constate que le premier poste de recette hors subventions est la vente de produits finis, soit la vente de vélo remis en état par les bénévoles et les salariés, pour un total d'environ 12 000 €.

Le deuxième poste correspond aux autres produits de la générosité du public, soit la vente de matériel d'occasion à prix libre, et à l'utilisation de l'atelier pendant les heures de permanence.

Les prestations de services vendues aux entreprises et aux collectivités ont rapporté un total d'environ 10 000 €.

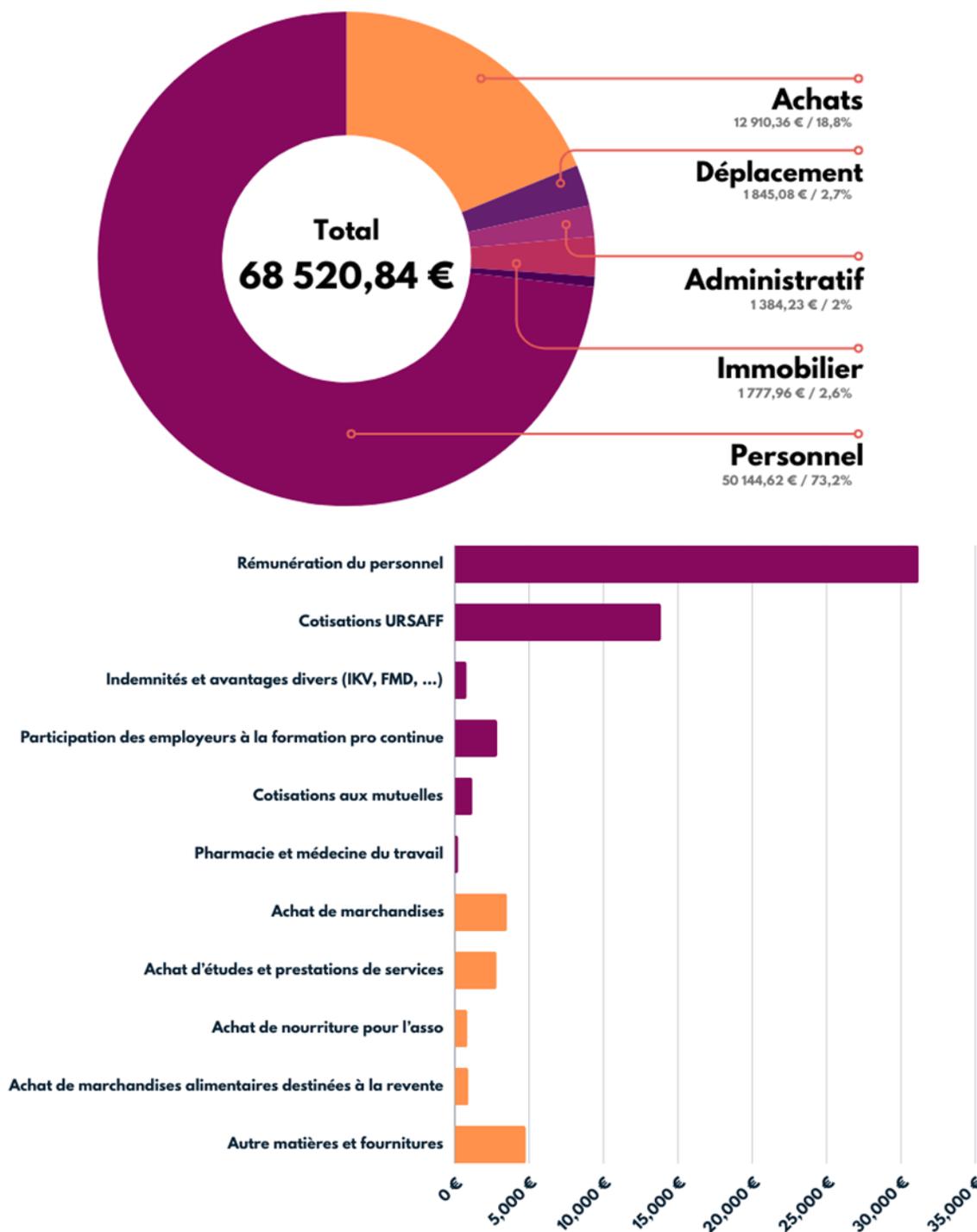
Enfin, le dernier poste important de recette est la cotisation des adhérent-es, avec un total d'environ 9 800 €.

En résumé, il est important de constater que, sans prendre en compte les subventions, l'association se repose sur 4 types de recettes équivalentes :

- Vente de vélo : 12 121 €
- Vente de pièces d'occasions et tenue des permanences : 11 097 €
- Prestations de services : 10 075 €
- Cotisations : 9 796 €

B. Répartition des dépenses

RÉPARTITION DES CHARGES 2023



Comme les années précédentes, et depuis que l'association salarie deux personnes en CDI, les charges liées au personnel représente environ 75% des charges totales. Parmi ces charges liées au personnel, on constate que les deux plus gros postes de dépenses sont la rémunération du personnel, et ses cotisations URSAFF liées.

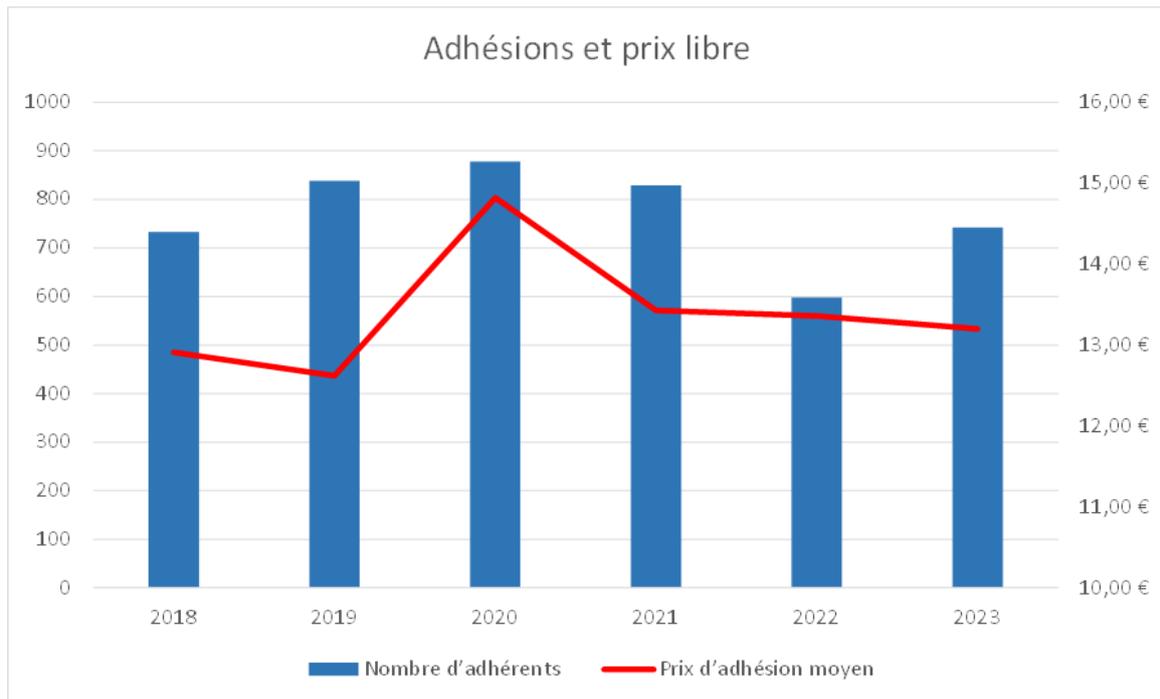
Le deuxième poste de dépense correspond aux achats de l'association (pièces détachées, outillage, fournitures administratives, nourriture pour l'association et nourriture à revendre), qui correspond à la vie de l'association et à l'accueil des adhérent-es.

Le troisième poste concerne les déplacements, avec des frais liés à la location de véhicule pour récupérer des vélos, ou à des déplacements pour des prestations ou des formations.

L'un des derniers postes de dépense significatif cette année est lié à l'immobilier et le loyer de la location de l'atelier ainsi que la cotisation d'assurance de ces mêmes locaux.

Comme les années précédentes l'esprit de l'association, tourné vers le réemploi et la consommation raisonnée, permet de limiter les dépenses diverses de l'association.

C. Analyse des adhésions et du prix libre



L'étude concernant les adhésions ces dernières années est marquée par deux événements :

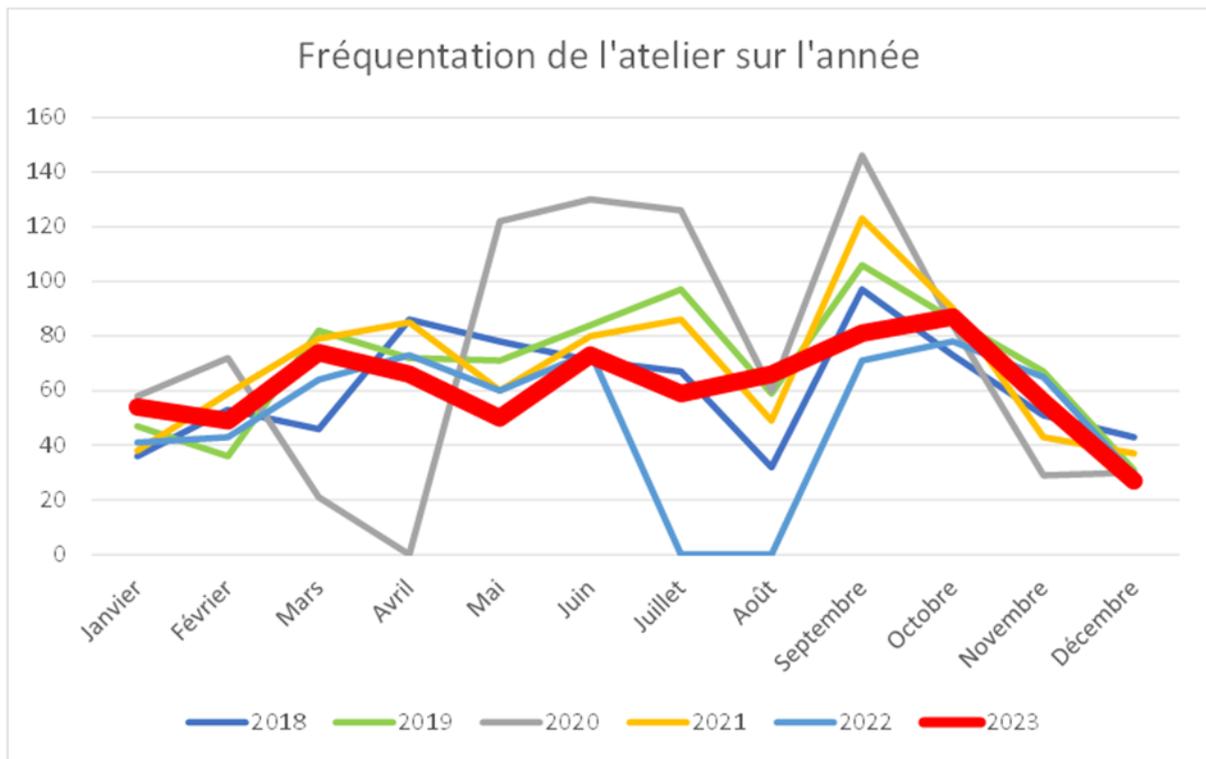
- La hausse significative du prix moyen de l'adhésion imputable au dispositif Coup de pouce Vélo en 2020
 - Niveau le plus haut à 14,82€ (+17,4% par rapport à 2019)
- La forte baisse du nombre d'adhérents enregistrée en 2022 du fait des 3 mois de fermeture pour travaux
 - En dessous du seuil symbolique des 600 adhérents pour la première fois depuis l'installation en 2017 dans les locaux de la Gare de Vaise

Aussi, en 2023 on revient à une certaine "norme" avec 742 adhérents, plus proche des ordres de grandeur habituels (entre 700 et 800). L'asso remonte avec un certain soulagement le "plongeon" du nombre d'adhérent qu'elle avait subi en 2022. On avait alors observé un passage symbolique sous la barre des 600 adhérents, une première depuis que l'on dispose de statistiques fiables.

- + 144 adhérents soit 24% par rapport à l'année précédente.

Le prix moyen des adhésions, hormis 2020 signalé en intro, est très stable sur les dernières années bien qu'en légère baisse (variation de 3,25% sur les 3 dernières années).

La principale question qu'amenait l'année 2023 était "les gens vont-ils revenir à l'atelier après cette longue fermeture pour travaux ou cela aura un impact sur la fréquentation de l'asso à long terme ?" Avec du recul, nous sommes aujourd'hui en mesure de répondre : Les gens sont revenus ! La baisse observée à la fois dans le nombre d'adhérents et dans les recettes liées à la vente de vélo ont été rattrapées avec une ouverture tout au long de l'année. Le nombre d'adhérent a augmenté de 25% et les recettes sont similaires à l'année 2021, année de fonctionnement normal. Les travaux semblent n'avoir pas impacté la fidélité des adhérents et c'est une nouvelle dont l'asso se réjouit !



Habituellement, la fréquentation de l'atelier est rythmée par les saisons:

- Départ timide en janvier
- Augmentation de la fréquentation de l'atelier à mesure que les températures montent
- Une trêve estivale très marquée
- Un mois de septembre moteur à la rentrée, synonyme de plus gros mois de l'année
- Baisse de la fréquentation en même temps que l'hiver s'installe

Ces repères saisonniers se retrouvent traditionnellement dans les indicateurs, hors cas particuliers. Mais 2023 semble s'affranchir en partie de ce schéma.

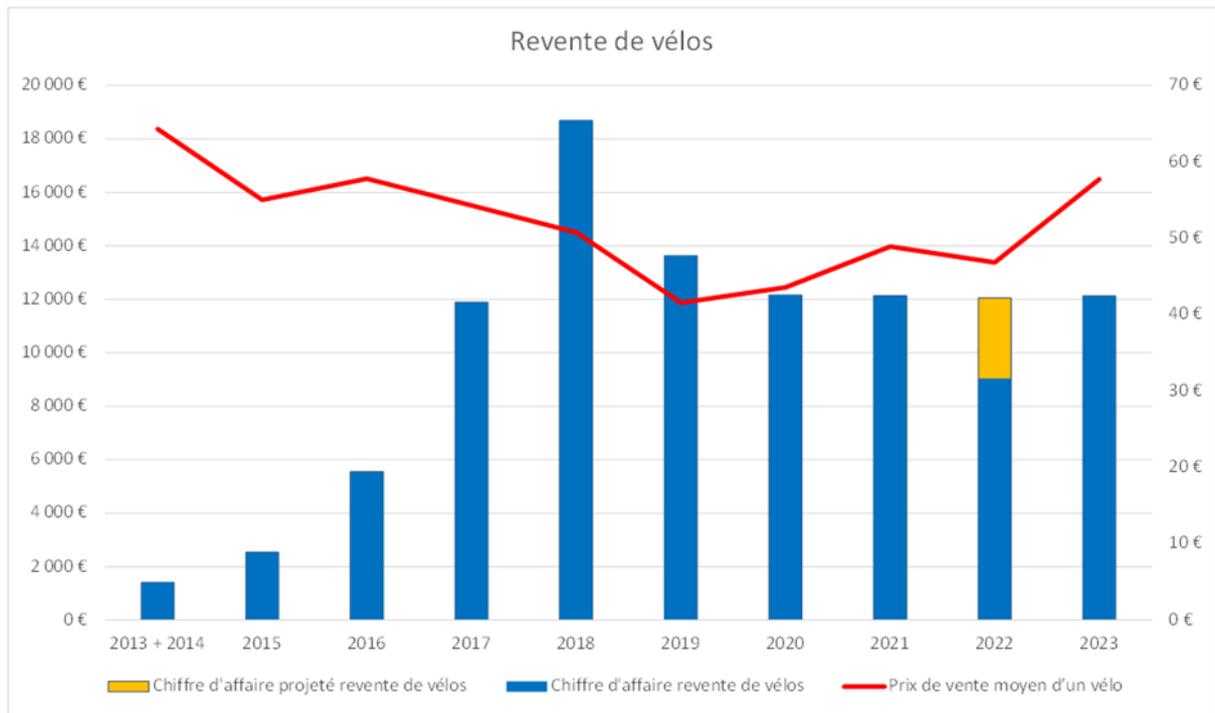
La baisse de fréquentation liée à l'hiver est toujours valable, mais l'activité est plus stable sur l'année. Les mois traditionnellement mauvais ne le sont pas tant que ça, et les mois traditionnellement bons ne sont pas exceptionnels. L'activité semble plus lissée.

Les chiffres de mai ne sont pas bons, mais il est traditionnellement pas ouf, ce qui s'explique par la fermeture une semaine pour cause de voyage CDC (+ponts dans tous les sens). On ne devrait pas observer ce creux en mai 2024 puisque la décision a été prise de ne pas partir en voyage sur ce mois.

Le mois d'août constitue une exception notable. Avec 66 adhésions, il s'agit du meilleur mois d'août qu'ait connu l'asso. Ces chiffres sont à mettre au crédit d'une organisation des congés des salariés pour éviter au maximum qu'ils se chevauchent. Combinée à une forte implication bénévole, cette organisation a permis à l'atelier de ne pas annoncer de fermeture sur une semaine complète.

On ne renoue pas avec les chiffres les plus hauts enregistrés, ce qui tend à nous faire penser qu'on a encore une marge de progression concernant le nombre d'adhérents.

D. Analyse des recettes liées à la vente de vélos



Première impression à la vue du graphique → l'asso redresse la barre sur le secteur de la vente de vélos, et met un terme à une chute continue sur les 4 dernières années.

Mais l'année 2022 a été marquée par une fermeture de 3 mois (soit 25% de l'année), qui se répercute mécaniquement et de manière quasi parfaite sur le chiffre d'affaire de ce secteur, qui a alors baissé de 25,5%.

(12 131 € en 2021 → 9 035 € en 2022).

De telle sorte que si on projette le CA de 2022 sur 12 mois sur la base des 9 mois d'ouverture observés, on aurait 12 047 €. Rapporté au temps d'ouverture, le chiffre d'affaire est en réalité stable sur les 4 dernières années.

	2019	2020	2021	2022	2023
Chiffre d'affaire projeté revente de vélos	13 632 €	12 155 €	12 131 €	12 047 €	12 121 €
Chiffre d'affaire revente de vélos	13 632 €	12 155 €	12 131 €	9 035 €	12 121 €
Prix de vente moyen d'un vélo	42 €	44 €	49 €	47 €	58 €
Vélos revendus (réemploi intégral)	328	279	248	193	210
Vélos démontés (réemploi pièces détachées)	256	237	255	230	378
Vélos donnés	22	28	12	11	13
Réemploi total (hors stock)	606	544	515	434	601

Le prix de vente moyen d'un vélo confirme sa dynamique à la hausse pour s'établir à 58€ en 2023. C'est une hausse de 11€ et 23% par rapport à 2022. 2023 se situe du même coup assez nettement au-dessus de la moyenne.

Les vélos sont "mieux vendus", permettant d'assurer une rentrée d'argent équivalente aux années précédentes malgré un rattrapage moins important que prévu en volume. En effet, "seulement" 210 vélos ont été vendus en 2023. "Seulement", car à titre de comparaison avec 2021 où le CA était très proche de cette année (12 131€), c'est 248 vélos qui avaient été vendus.

2023 aura été l'année de tous les records en matière de démontage de vélo, puisqu'ils représentent près de 2/3 des vélos (378 sur 601) réemployés par l'asso cette année. Le démontage de ces vélos a nécessité 325 heures de travail dans l'année, dont 174 ont été réalisées par des bénévoles (contre 151 par les salariés). Cela illustre l'importance de l'implication bénévole. Le grand nombre de vélos démontés s'explique aussi par le partenariat noué avec Ecologic, organisme chargé du recyclage. Ce partenariat nous permet de bénéficier d'une collecte des déchets liés au cycle et est comptabilisé dans les chiffres de recyclage de la filière cycle. Cela nous libère de la contrainte de devoir nous déplacer à la déchetterie, et nous encourage à être plus sélectif dans les vélos à réparer et ceux qui viennent alimenter le stock de pièces détachées.

V. Budget prévisionnel 2024

A. Recettes prévisionnelles 2024

PRODUITS	2020 réel	2021 réel	2022 réel	2023 réel	Prévisionnel 2024
Cotisations (prix libre)	13 013,45 €	11 137,06 €	7 988,26 €	9 796,50 €	10 000,00 €
Autres produits de la générosité du public	14 317,81 €	12 819,95 €	9 292,56 €	11 097,82 €	11 000,00 €
Vente de produits finis	12 096,00 €	11 502,00 €	9 034,50 €	12 121,00 €	12 000,00 €
Manifestations exceptionnelles	682,50 €	452,40 €	636,39 €	1 391,03 €	3 000,00 €
Sous-total recettes non lucratives	40 109,76 €	35 911,41 €	26 951,71 €	34 406,35 €	36 000,00 €
Vente de marchandises	6 342,14 €	4 153,50 €	2 977,40 €	3 724,00 €	3 000,00 €
Produits divers de gestion courante	0,00 €	727,07 €	1 822,20 €	2 407,32 €	3 000,00 €
Prestations de services	1 735,00 €	9 544,36 €	11 385,00 €	10 075,00 €	14 000,00 €
Manifestations régulières (BAV)	0,00 €	0,00 €	412,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total recettes lucratives (concurrentielles)	8 077,14 €	14 424,93 €	16 596,60 €	16 206,32 €	20 000,00 €
Adhésion Ville de Lyon	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
FDVA	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Fondations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Grand Lyon	5 000,00 €	0,00 €	14 186,20 €	26 079,80 €	20 000,00 €
Indemnités chômage partiel	6 922,80 €	0,00 €	1 546,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total subventions reçues	14 922,80 €	3 000,00 €	19 732,20 €	29 079,80 €	23 000,00 €
TOTAL RECETTES	63 109,70 €	53 336,34 €	63 280,51 €	79 692,47 €	79 000,00 €

L'année prochaine, l'association prévoit des recettes à hauteur de 79 000,00 €, soit très similaires à celles de 2023. Cependant, le bilan 2023 affiche les 6 000 € de subvention 2022. En les excluant des recettes 2023, les recettes 2024 sont 7% **supérieures**.

Concernant les recettes non lucratives, les adhérents semblent être revenus à l'atelier suite à la fermeture pour les travaux 2022. Nous prévoyons de maintenir les adhésions et le prix libre autour de 10 000 € pour chaque poste.

La vente de vélos via des annonces en ligne a très bien fonctionné et nous a permis d'atteindre le même niveau de recettes qu'en 2020, nous projetons de continuer sur cette lancée !

L'anniversaire de Change de Chaîne sera cette année encore célébré, et l'organisation de la **Bourse aux Vélos** augmentera le poste de recette des manifestations exceptionnelles.

Concernant les recettes lucratives, l'objectif fixé l'année dernière pour les prestations en ateliers mobiles semble tenable. Le poste est maintenu à 10 000 €.

Cette année, nous allons recevoir 4 000 € de la part d'**Ecologic** pour notre première année de convention. Durant toute l'année, des transporteurs du groupe sont passés à l'atelier enlever les déchets cycle pour les recycler. La convention prévoit un montant fixe pour la première année. L'année prochaine, la prestation de traitement de déchets sera facturée selon le nombre de tonnes revalorisées.

Le **réseau CLAVETTE** semble bien ancré dans le bassin lyonnais et l'association peut espérer bénéficier une nouvelle année de la subvention du Grand Lyon, en soutien aux projets des ateliers vélo. Une enveloppe de 20 000 € sera demandée en 2024. Contrairement à l'année précédente, elle sera principalement dédiée à des frais de fonctionnement. Les subventions 2022 et 2023 ont déjà permis à l'association d'investir dans du matériel et des aménagements, et nous sommes aujourd'hui très bien équipés en outils et mobilier.

B. Dépenses prévisionnelles 2024

CHARGES	2020 réel	2021 réel	2022 réel	2023 réel	Prévisionnel 2024
Achat de marchandises	4 247,80 €	3 004,68 €	1 681,54 €	3 520,17 €	3 000,00 €
Achat d'études et prestations de services	0,00 €	119,88 €	6 710,76 €	2 823,81 €	2 000,00 €
Achat de nourriture pour l'asso	322,35 €	792,56 €	531,03 €	851,74 €	900,00 €
Achat de marchandises alimentaires destinées à la revente	0,00 €	357,21 €	872,43 €	923,19 €	1 500,00 €
Autre matières et fournitures	6 353,82 €	2 496,04 €	4 128,01 €	4 791,45 €	2 500,00 €
Fourniture non stockables	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total achats	10 923,97 €	6 770,37 €	13 923,77 €	12 910,36 €	9 900,00 €
Déplacements missions réceptions	0,00 €	174,76 €	745,14 €	868,95 €	800,00 €
Frais liés à la récupération de vélos	727,84 €	859,31 €	870,73 €	976,13 €	1 000,00 €
Sous-total déplacements	727,84 €	1 034,07 €	1 615,87 €	1 845,08 €	1 800,00 €
Rémunération du personnel	29 774,01 €	29 582,72 €	32 281,22 €	31 200,00 €	40 677,16 €
Cotisations URSAFF	11 459,00 €	11 382,00 €	12 623,00 €	13 861,00 €	7 233,68 €
Indemnités et avantages divers (IKV, FMD, ...)	0,00 €	800,00 €	0,00 €	800,00 €	800,00 €
Participation des employeurs à la formation pro continue	0,00 €	170,00 €	1 300,00 €	2 858,98 €	4 000,00 €
Prime d'intéressement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Primes et gratifications	0,00 €	200,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €
Cotisations aux mutuelles	0,00 €	844,10 €	1 178,84 €	1 187,04 €	1 200,00 €
Pharmacie et médecine du travail	0,00 €	0,00 €	226,80 €	237,60 €	300,00 €
Sous-total personnel	41 233,01 €	42 978,82 €	47 609,86 €	50 144,62 €	58 210,84 €
Services bancaires	85,8	95,03 €	138,01 €	171,84 €	200,00 €
Frais postaux et télécommunication	108,76	25,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fournitures administratives	124,71	6,05 €	11,58 €	1 212,39 €	500,00 €
Sous-traitance générale	138,8	2 340,00 €	3 109,14 €	0,00 €	0,00 €
Sous-total administratif	458,07 €	2 466,08 €	3 258,73 €	1 384,23 €	700,00 €
Location immobilières	1 442,20 €	630,00 €	2 139,17 €	1 131,97 €	1 200,00 €
Prime d'assurance	834,78 €	630,91 €	618,78 €	645,99 €	689,32 €
Sous-total immobilier	2 276,98 €	1 260,91 €	2 757,95 €	1 777,96 €	1 889,32 €
Cotisations à d'autres associations	360,50 €	50,00 €	1 182,10 €	314,40 €	800,00 €
Publicité, publication, relations publiques	0,00 €	88,80 €	60,00 €	0,00 €	200,00 €
Frais d'actes et de contentieux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Divers	0,00 €	167,39 €	42,53 €	144,19 €	200,00 €
Sous-total autre	360,50 €	306,19 €	1 284,63 €	458,59 €	1 200,00 €
TOTAL DEPENSES	55 980,37 €	54 816,44 €	70 450,81 €	68 520,84 €	73 700,16 €

L'association prévoit 73 700,16 € de dépenses pour l'année 2024. Elles sont 8% supérieures à celles de 2023.

Les achats ont été nombreux en 2023 grâce à la prime du Grand Lyon. Nous avons pu acheter de nouveaux pieds d'atelier et aménager l'espace suite aux travaux de l'été 2022.

Cette année, nous continuerons d'acheter des pièces neuves destinées à la revente, mais sans volonté d'en vendre plus.

Concernant les achats d'études et prestations, nous prévoyons de fêter les **11 ans** de Change de Chaîne, moment toujours créateur de liens et donc important dans la vie de l'association. Cette année, nous prévoyons de faire venir un seul groupe de musique au lieu de trois, dans le but de simplifier la gestion de l'événement mais également de mieux rémunérer les artistes. Nous prévoyons un budget similaire à l'année dernière pour pouvoir s'amuser à imaginer une nouvelle fête, comme la kermesse/guinguette des 10 ans en 2023 !

Nous souhaitons également reprendre les bourses aux vélos, événement délaissé depuis le Covid. Elle aura lieu le 27 avril 2024 et se tiendra sur la place Valmy. Un stand de restauration et buvette sera prévu pour l'occasion, participant ainsi à l'animation de la vie de quartier.

Nous souhaitons maintenir les frais liés à la **récupération de vélos** aux alentours de 1 000 € par année. Le partenariat avec notamment les déchetteries du SITOM est bien en place et nous permettra de récupérer des vélos toute l'année, les réparer pour les revendre ou les démonter pour les revaloriser grâce à la convention Ecologic.

La réalisation du bilan financier 2023 a permis de faire le point sur le **volet RH** qui n'avait pas été travaillé depuis fin 2022. Plusieurs scénarios de revalorisation des salaires ont été réalisés afin de récompenser les salariés pour leur travail et leur implication au sein de l'association, ainsi que de faire valoir leur expérience en tant que gérants d'atelier vélo. Le scénario retenu est le suivant, il est identique pour les deux salariés :

Revalorisation salaires	2022	2024	Evolution
Salaire brut	1 642,24 €	1 705,41 €	3,8%
Salaire net	1 300,00 €	1 350,00 €	3,8%
Cotisations URSSAF	255,12 €	310,66 €	21,8%
Dépenses annuelles	45 536,64 €	48 385,68 €	6,3%
Surcoût annuel		2 849,04 €	

Le salaire brut est revalorisé de 3,8%, portant de 1 642,24 € à 1 705,41 € le salaire brut mensuel. Les dépenses annuelles associées (salaires bruts + cotisations employeurs URSSAF) sont 2 849,04 € plus importantes qu'avant la revalorisation. Ce scénario est apparu comme le plus raisonnable pour l'année à venir, tout en représentant une augmentation significative pour les salariés.

La modification sera faite par avenant et prendra effet à partir du 1^{er} mars 2024, une fois la décision validée lors de l'Assemblée Générale.

Cette année encore, Change de Chaîne versera à chaque salarié 400 € de **forfait mobilité durable** pour soutenir les déplacements domicile-travail en mode doux.

Depuis la création de l'association, il avait été pensé reverser une part des bénéfices aux salariés sous forme de **prime**. Cela n'a pas été suivi jusque-là mais cette année, il a été décidé par les administrateurs de verser une prime aux salariés pour le travail accompli cette année. Le fichier de calcul réalisé par un ancien bénévole a été repris car il semblait pertinent, et complété avec les résultats de l'année. Si le résultat d'exploitation est supérieur à 3 mois de masse salariale, une prime est versée. La valeur recommandée de cette prime totale est égale au tiers du résultat d'exploitation, soit 3 724 € au global. Cette prime n'étant pas rétroactive pour les années précédentes, il a été décidé de l'arrondir à 4 000 € pour cette année, soit 2 000 € par salarié.

Calcul prime employés 2024		
Chiffre d'affaire	56692	+ L'argent qui est rentré
Subvention eventuelle	23000	+ Les subvention reçues (Grand Lyon + Ville de Lyon)
Masse salariale (salaires chargés)	40367	- Salaires + cotisations sociales part salarié (salaires bruts) + primes
Achat de pièces neuves	3520	- Achat de pièces neuves
Charges d'exploitation	24634	- L'argent qui est sorti (moins la masse salariale et l'achat de pièces)
Impôts ou taxes	0	- Association loi 1901 non soumise à l'impôt
Resultat d'exploitation	11171	Vérifier que ce montant est identique au suivi général
Masse salariale	40367	10091,84
Versement de prime (Oui/Non)	Oui	Si le résultat d'exploitation est supérieur à 3 mois de masse salariale, une prime est versée
Valeur max de la prime	6728	La valeur maximale de la prime est égale à 2 mois de masse salariale
Valeur recommandée de la prime	3724	La valeur recommandée de la prime est égale au tiers du résultat d'exploitation
Valeur max par salarié	3364	La prime max par salarié est égale à la valeur max de la prime divisée par le nombre de salarié
Valeur par salarié	1862	La prime par salarié est égale à la valeur recommandée de la prime divisée par le nombre de salarié

Il faudra statuer et peut-être affiner le calcul à réaliser, afin de le formaliser et qu'il soit réalisé chaque année sans exception.

Pour finir sur le volet RH, nous souhaitons continuer à prévoir un budget **formation**. Nous prévoyons deux formations par salarié. Ils pourront faire part de leur souhait lors de leur entretien professionnel annuel qui auront lieu en février/mars.

Concernant les fournitures, elles seront beaucoup plus faibles qu'en 2023 puisque nous avons renouvelé le matériel informatique. Nous prévoyons de changer l'imprimante si elle venait à ne plus fonctionner, acheter de nouvelles cartouche d'encre ainsi qu'un deuxième écran pour l'un des salariés.

Cette année, nous paierons 200 € d'adhésion à Paheko, nouveau nom du logiciel de comptabilité anciennement appelé Garradin ; 530 € d'adhésion à l'Heureux Cyclage, réseau des ateliers vélos de France ; 50 € d'adhésion à la Gonette, monnaie locale lyonnaise.

De manière générale, tous les prix augmenteront en 2024, que ce soit l'adhésion à l'AST, médecine du travail, les cotisations à la mutuelle, la banque, le loyer ou encore la prime d'assurance.

NB : le poste CLAVETTE sera à nouveau subventionné à 100 % par le Grand Lyon auprès de l'association porteuse du poste, le Cyclub.

C. Aléas prévisionnels 2024

	2020 réel	2021 réel	2022 réel	2023 réel	Prévisionnel 2024
ALEAS	-	-	-	-	3 685,01 €

Cette année, nous prévoyons par rapport à l'année dernière une dépense « aléas », à hauteur de 5% du total de nos dépenses. Ce poste de dépense permettra de palier à un ou des potentiels oublis du prévisionnel.

D. Résultat prévisionnel 2024

	2020 réel	2021 réel	2022 réel	2023 réel	Prévisionnel 2024
RESULTAT	7 129,33 €	-1 480,10 €	-7 170,30 €	11 171,63 €	1 614,83 €

Si tout se passe comme nous l'avons imaginé, le compte de résultat 2024 devrait être de 1 614,83 €. Le résultat sera presque à l'équilibre, le pari sur l'avenir que l'augmentation des salaires est viable sera confirmée et l'année réussie.

VI. Conclusion

Les recettes de l'association sont réparties en quatre pôles importants :

- Vente de vélo (15,2%)
- Vente de pièces d'occasions et tenue des permanences (13,9%)
- Prestations de services (12,6%)
- Cotisations (12,3%)
- Subventions du Grand Lyon (32,7%)

Bien que les subventions représentent une part plus importante des recettes, l'association génère deux tiers de ses recettes. Elles sont variées et montrent une très bonne santé financière, de la même manière que la trésorerie.

La perte d'adhérent-es suite aux travaux de l'été 2022 a été rattrapée, et les prévisions 2022 pour l'année 2023 se sont révélées juste : nous avons retrouvé nos adhérent-es !

Nous avons gagné plus d'argent que prévu, notamment grâce à la vente de vélos et à la soirée des 10 ans de l'asso.

Sur l'année, il y a eu 1 130,16 € de régulation de régulation de caisse en valeur absolue, contre 450 € l'année dernière, suite au gros travail compta qui avait été fait (+150% en 2023 !). Les régulations de caisse présentent un résultat de + 517,92 € au 31 décembre 2022, contre un bilan presque à l'équilibre l'année dernière (- 13,62 €, soit 40 fois plus en 2023). C'est vraiment énorme, et surtout une baisse de la qualité des saisies lors des permanences. Une session de formation comptabilité aux bénévoles semble nécessaire sur 2024 pour réduire ces erreurs de saisie.

Après l'année Covid, les années de reprise post-Covid, l'été de travaux, l'année d'investissement pour outillage et aménagements, Change de Chaîne est prête à mener à bien ses projets. Mais également à ressortir des projets laissés de côté du fait de la conjoncture (Bourse aux Vélos), et aussi en créer d'autres (conventionnement Ecologic et ceux à venir).